La Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'agglomération de La Rochelle récompensées par un prix mobilités

dimanche 14 mai 2023, par lpe

Chaque année, le mensuel « Ville, Rail & Transports » récompense les meilleures initiatives des Régions en matière de développement des transports collectifs, lors du Grand Prix des Régions. Jeudi 11 mai 2023, Rémi Justinien, Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, et Séverine Lacoste, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, ont eu la fierté de recevoir 2 prix :

Le « **Grand prix des Régions** » pour l'expérimentation des arrêts à la demande TER proposée par la Région Nouvelle-Aquitaine en Haute-Corrèze.

Le « **Prix de la gare de l'année** » décerné à l'Agglomération de La Rochelle, au titre des travaux du pôle d'échanges multimodal et de la mise en place de la passerelle,

Le « Grand prix des Régions » pour l'expérimentation des arrêts à la demande TER, menée par la Région Nouvelle-Aquitaine en Haute-Corrèze

La Région Nouvelle-Aquitaine a souhaité mettre en place, à titre expérimental, des arrêts à la demande sur des haltes très peu fréquentées (< 1 usager/jour) du réseau TER Nouvelle-Aquitaine, et en ex-Limousin.
Ainsi, depuis décembre 2022, la desserte des haltes de Pérols, Jassonneix [sur la ligne Limoges < Ussel] et Montaignac [ligne Usse < Tulle < Brive] est assurée à la demande. Pour que l'arrêt soit marqué, l'usager doit se faire voir auprès du conducteur pour la montée et informer le contrôleur pour la descente.
Ce système permet de maintenir une desserte TER sur des haltes avec un faible potentiel, afin de garantir le maintien du service ferroviaire en zone rurale, tout en garantissant aux usagers de ne pas marquer d'arrêt en l'absence de voyageurs.
L'expérimentation est menée sur une période de 1 an et pourra être reconduite si les retours usagers et des agents SNCF sont positifs.

Au-delà, ce service pourrait être élargi à d'autres haltes, sur d'autres lignes régionales, si les conditions sont adéquates.
A ce jour, les remontées sont positives, aussi bien de la part des collectivités locales, que celles émises par les usagers ou des agents SNCF.

Prix de « La gare de l’année » pour La Rochelle

Ce prix vient récompenser l’Agglomération de La Rochelle et la Région Nouvelle-Aquitaine pour la rénovation de longue haleine de cette gare, ainsi que la réalisation du pôle d’échanges multimodal. La gare de La Rochelle est une gare nationale accueillant plus de 2 millions de voyageurs par an. Elle est desservie par les principaux acteurs ferroviaires TGV, Intercités, TER Nouvelle-Aquitaine (65 par jour) et Pays de la Loire (2 par jour), ainsi que par les réseaux de cars régionaux (6 lignes) et urbains.
Le projet d’aménagement de la gare s’est inscrit dans une vaste opération de valorisation et de réaménagement urbain du quartier de la gare, visant notamment à garantir l’accessibilité pour tous à la gare et aux quais, faciliter les échanges entre les différents modes de transport et encourager de report modal de la voiture vers les transports en commun ou le vélo. Un projet qui s’inscrit pleinement au sein des ambitions environnementales du territoire qui vise la neutralité carbone à l’échelle 2040.